

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE

Nom de l'installation visitée : CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE

État d'avancement

Région : Lanaudière

Non
Réalisée
0%

Date de la visite : 4 et 5 novembre 2019

Date de transmission au MSSS : 17 avril 2020

Reddition de comptes : 12 août 2020

Non débutée En cours Réalisée

L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES	0	0	0	0
L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ	0	0	0	0
LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE	0	0	0	0
Total	0	0	0	0

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
		12 août 2020			3 novembre 2020			4 novembre 2021		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
Partie 2 : L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ										
1	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin d'offrir annuellement des activités d'information ou de sensibilisation au personnel concernant les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence.									
2	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin d'informer systématiquement le comité de résidents lors d'une nouvelle admission.									

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
		12 août 2020			3 novembre 2020			4 novembre 2021		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
3	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin que les espaces de vie soient personnalisés, adaptés et qu'ils permettent aux résidents et à leurs proches de se sentir comme à la maison.									
4	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin que les lieux soient bien entretenus et que les produits dangereux soient rangés de façon sécuritaire.									
Partie 3 : LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE										
5	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les plans d'intervention en interdisciplinarité soient réalisés selon la procédure de l'établissement.									
6	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les activités sociales, occupationnelles et de loisirs soient réalisées avec la participation de différents membres du personnel.									
7	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin : <ul style="list-style-type: none"> • que du matériel de loisirs adapté soit disponible, sur chacune des unités de vie, pour les résidents et leurs proches; • d'améliorer le soutien offert aux bénévoles. 									